



## C.A.P. LOCALES

### Réunions du vendredi 29 juin 2007

# Mouvements de mutations pour le 1<sup>er</sup> septembre 2007 : Quelques élus qui, souvent, ont attendu, encore beaucoup d'attente pour les autres ...

C'est désormais une tradition : les CAP locales de mutations pour le mouvement du 1<sup>er</sup> septembre ont lieu tout juste à la veille, voire au début, de la période des vacances estivales, tout comme le CTPL consacré à l'activité de l'année écoulée ... Comme pour ce dernier et afin que l'information circule dans les services lorsqu'un maximum d'agents s'y trouvent, nous avons décidé de ne faire diffuser ce compte-rendu qu'après la période des vacances estivales. Cela nous a d'ailleurs permis d'intégrer, par exemple, un mouvement pas encore connu au moment des CAP : le départ d'un collègue pour le CPS de Lille.

*A la Comptabilité Publique, outre la séparation entre demandes prioritaires – elles-mêmes classées en fonction de motifs - et demandes pour convenance personnelle, l'un des critères de classement des demandes de mutations entre départements est l'ancienneté de la demande. Au delà, sur un plan plus ou moins local, existe d'autres règles.*

*Au plan local, puisque c'est celui qui nous concerne ici, certaine(s) règle(s) peu(ven)t sans doute être rediscuté(es) collectivement compte-tenu, par exemple, du caractère de promotion sociale, peut-on éventuellement considérer, que peuvent acquérir certains avancements dans un contexte de suppressions d'emplois, de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et de contre-réforme des retraites. Cependant la responsabilité de représentants du personnel, qui n'ont qu'un rôle consultatif, est, entre autres, de veiller à ce que les mêmes règles, au même moment, soient appliquées de façon égale à tous, surtout lorsque l'administration ne respecte pas les propres règles qu'elle a défendu, pas tant finalement, dans l'intérêt des personnels concernés, que pour contrecarrer les effets néfastes d'une politique de suppression d'emplois et sa traduction à travers l'O.R.E. (outil de répartition des emplois). Cette attitude est le seul moyen d'ouvrir un débat qui dépasse l'intérêt, pas forcément illégitime, de quelques uns pour profiter à tous.*

### En catégorie B, ont notamment été réalisés :

- ☞ 3 arrivées dans le département et nos services pour 0 départ,
- ☞ 4 mouvements de mutations internes au département - dont 1 liée à un projet de restructuration de notre réseau. En tout, avant la CAP, 20 agents demandaient une mutation interne au département, dont 3 sur la place de Metz.

#### Mouvements :

- ✓ 1 mutation d'Algrange à Hayange
- ✓ 1 mutation de Saint Avold à Forbach
- ✓ 1 mutation de la TG Service Recouvrement) à Maizières lès Metz
- ✓ 1 mutation de Sarralbe à Bitche (date liée à l'évolution de Sarralbe)
- ✓ 1 mutation suite à réintégration après CLM de Creutzwald à Forbach (date à déterminer, avis du comité médical attendu)
- ✓ 1 arrivée à Lorquin (département de départ : le Bas Rhin)
- ✓ 1 arrivée à Creutzwald (effet au 1<sup>er</sup> août)
- ✓ 1 arrivée au Département Informatique (effet au 1<sup>er</sup> août, stage à l'ENT de Lyon d'octobre 2007 à mars 2008)
- ✓ 1 réintégration suite à congé formation professionnelle à la Pairie Départementale (effet au 1<sup>er</sup> juillet)

### En catégorie C, ont notamment été réalisés :

- ☞ 1 arrivée dans le département pour 3 départs,
- ☞ 4 mouvements de mutations internes au département (1 sur la résidence de Metz), une 5<sup>ème</sup> conditionnée au non départ d'une collègue de nos services n'ayant pu se réaliser. Au total, avant la CAP, 30 agents demandaient une mutation interne au département (1 ayant obtenu depuis lors une mutation externe au département, pour le CPS de Lille), dont 6 sur la résidence de Metz.

#### Mouvements :

- ✓ 1 mutation de Faulquemont à Saint Avold
- ✓ 1 mutation de la RF de Sarreguemines à Freyming Merlebach
- ✓ 1 mutation de Freyming Merlebach à l'équipe de renfort départemental attachée à la RF de Sarreguemines
- ✓ 1 mutation de l'équipe de renfort de Metz à Metz Serpenoise
- ✓ 1 arrivée à Bouzonville (département de départ : les Vosges)
- ✓ 1 départ de Bitche (pour le Bas-Rhin)
- ✓ 1 départ de Forbach (pour la Marne)
- ✓ 1 départ de Freyming Merlebach (pour le Centre Prélèvement Service de Lille)
- ✓ 2 retours de congé formation professionnelle (Creutzwald et Forbach) pour 1 mois effectif avant 1 départ à l'ENT A et 1 départ pour l'Education Nationale

**COMME NOUS EN AVONS DESORMAIS PRIS L'HABITUDE depuis novembre 2006, pour vous aider dans la réalisation de vos demandes de mutations et vous permettre éventuellement de faire des choix tout à la fois au plus proche de vos besoins ou de vos envies et d'avoir un aperçu de la situation des emplois et effectifs dans les différents postes du département, nous publions au verso la situation des effectifs au 1<sup>er</sup> juin 2007 suivie des mouvements enregistrés et des demandes non satisfaites lors des CAP du 29 juin. Selon l'époque de l'année, les mouvements attendus peuvent correspondre à de prochains départs en retraite, à des changements de postes consécutifs aux passages de C en B ou de B en A par liste d'aptitude ou à des départs suite à mutation pour un autre département.**

#### Petit lexique du tableau au verso :

CLM : congé de longue maladie ; AT : accident de service ; CPN : congé parental de 6 mois. Les chiffres des mouvements d'avril 2007 (comprenant les départs et arrivées dans le département) et des demandes sont exprimés en équivalent temps plein pour pouvoir être rapprochés des effectifs réels. Exemple : 10,4 C demandant la TG = 9 demandes d'agents à temps plein, 1 d'un agent à 80 % et 1 autre d'un agent à 60 %. Les agents en CLM sont comptabilisés dans les effectifs au contraire des agents en CLD et des personnels en congé formation professionnelle (ou demeurent dans les effectifs au prorata de leur temps de présence).

Postes	Effectifs				Situation au 1/06/2007		Mouvements attendus à date de CAP		Absen-ces	Mouvements autour de sept. 2007		Demandes à quitter le poste	Demandes pour le poste
	implantés		Réels au 1/06/2007							B	C		
	B	C	B	C	B	C	B	C	B	C			
Albestroff	2	2	1,8	1,8	-0,2	-0,2						0,8B+0,8C	
Algrange	3	2	4	1	+1	-1				-1		2 B	1B + 1 C
Ars	2	4	2,8	4,8	+0,8	+0,8			1 CLM				2 C
Audun le Tiche	1	3	2,6	3	+1,6	0	-1						
Bitche	5	6,5	4	5,8	-1	-0,7		-1		+1 **	-1 ***	1 C	
Boulay	2	3	1,8	3	-0,2	0							0,8 B
Bouzonville	3	3	2,5	3,8	-0,5	+0,8	-0,5				+1	1 C	
Chât. Salins	1	1,5	1,9	2	+0,9	+0,5			1 AT				
Courcelles Ch.	2	1	2	0,8	0	-0,2						0,8 C	
Creutzwald	5,5	6	8	3,4	+2,5	-2,6	-2,5		1CLM****	-1****+1	(+1 <sup>1</sup> )	2 B	
Delme	1	2	1,8	1	+0,8	-1							
Dieuze	1,5	2,5	1,8	2	+0,3	-0,5							0,8B+1,8C
Faulquemont	5	6	4,8	6,1	-0,2	+0,1		-0,5			-1	1 B	
Fénétrange	1	2	1,8	0	+0,8	-2							
Florange	3	4,5	1,8	4,8	-1,2	+0,3			1 CPN			0,8 B + 1C	0,8 B + 2 C
Fontoy	3	5	4	3,8	+1	-1,2						1 B	1 B
Forbach Pdf	9,5	12	8,5	11	-1	-1	-1	-1		+2****	-1***(+1 <sup>1</sup> )		1 B
Freyming	4	7	3,8	6,3	-0,2	-0,7					-2+1	0,8 C	
Grostenquin Morh.	2	3	3	2	+1	-1							
Hayange	3	3	3,8	2,4	+0,8	-0,6	-1			+1		1,8 B	2 C
Lorquin	4	3	3,6	1,6	-0,4	-1,4			1 CPN	+1		1 C (CPN)	1 C
Maizières	4,5	5,5	4,4	5,2	-0,1	-0,3	-1		1 CPN	+1		1 B	4 C
Metz Espl.	9	10	8,9	10,1	-0,1	+0,1						1 B	1 B + 7 C
Metz Mpale	4	7	3,4	8	-0,6	+1							1 B + 6 C *
Metz Serp.	8	8	7,6	7,6	-0,4	-0,4					+1	1 C	1 B + 4 C
Metz TPH	11	17	10,8	17,3	-0,2	+0,3			1 CLM			1B+0,6C	1 B + 7 C *
Metzervisse	3	3,5	3,5	3,6	+0,5	+0,1							
Montigny	7,5	9,5	7,5	9,6	0	+0,1			1 CLM				5 C
Moyeuvre Gde	4	4	3,5	4,6	-0,5	+0,6	-0,5					1 B	1,8 B + 2 C
Paierie dép.	9	10	9,6	7,4	+0,6	-2,6				+1			7 C *
Paierie rég.	2	3	1,8	3,4	-0,2	+0,4							5 C
Phalsbourg	2	4	1,8	3	-0,2	-1						1 C	
Puttelange	2	2,5	1	3	-1	+0,5							
Remilly	1	1,5	1	1,4	0	-0,1							
Rohrbach	2	3,5	1,8	3,8	-0,2	+0,3						1 C	
Rombas	6	7	6	7	0	0							1 B + 2 C
St Avoild	11	10	10,5	10	-0,5	0				-1	+1	1 C	1 B + 0,8 C
Sarralbe	1	1,5	1	1	0	-0,5				-1 **			
Sarrebourg	7	8	4	11,3	-3	+3,3	-1	-0,8	1 CLM				1 C
Sarreg. C&C	5	5,5	4,6	4,8	-0,4	-0,7			1 CLM			2 C	
Sarreg. Mpale	5	7	5,3	5,8	+0,3	-1,2			1 CLM				0,8 C
Sierck	2	2	2,8	1,8	+0,8	-0,2						1 C	
Thionville Male	4	6	4,3	6	+0,3	0							1 B + 6,6 C
Thionville 3F	8	9,5	7,8	10,4	-0,2	+0,9	-0,5	-1	1 CLM			2,6 C	4,8 C
Verny	2,5	4	2,5	3,4	0	-0,6							1 C
Vic	1	1	1	1	0	0							0,8 C
Vigy	2	1,5	2,9	1	+0,9	-0,5							1 C
ER Metz	2	2	2	2	0	0					-1		
ERD TG	9	4	9,9	3,8	+0,9	-0,2							1 B + 2,6 C
RF	6	4,5	5,1	4,6	-0,9	+0,1					-1	0,8 C	
ERD RF	3	4	2	5	-1	+1	-1				+1		1 B
Domaines	Données actuellement inconnues puisqu'elles dépendent du droit d'option des collègues de la DGI.												1 B
TG	103	121,5	100,7	123,5	-2,3	+2	-1		1 CLM	-1+1		0,8B+0,8C	2B+10,4C*
Pôle national SPL	3	1	2,5	0,9	-0,5	-0,1							
CFR-CFD	6	3,5	4,8	2,8	-1,2	-0,7							
DA2E	2	0,5	1,4	1	-0,6	+0,5							
MRA		0,5		1		+0,5							
DSPL	2	0,5	2	1	0	+0,5							
Service CEPL	5	3	4,8	4,4	-0,2	+1,4			1 CLM				
SRH	2,5	6,5	2,7	5,9	+0,2	-0,6							
Logistique	2	2	1,6	2,9	-0,4	+0,9							
Formation		1		1		0							
Agents de service		8		6,7		-1,3							
Secrétariat-Accueil	1	1	1	1	0	0							
Correspote sociale		1		1		0							
Recouvrt Animations	3	4	2,7	4	-0,3	0							
Recvt Ctieux	3		3		0								
Produits divers	3	3,5	4,5	3,1	+1,5	-0,4							
Contr. Redevance	2	2	1	2	-1	0							
Recouvrt Gestion	3,5	4,5	4	3,5	+0,5	-1							
Dépenses civiles	4	7	3,5	7,2	-0,5	+0,2							
Dépenses militaires	7	7	5,1	9,4	-1,9	+2,4							
Liaison Rém.	11	23	11,2	23,2	+0,2	+0,2							
Pensions	6	12,5	5,6	12,5	-0,4	0							
CDC-Dépôts	6,5	5	6,8	6,2	+0,3	+1,2							
Comptabilité	6,5	6,5	6,6	6,4	+0,1	-0,1							
CQC	1		1		0								
Emplois adm DI	2	3	1,8	3	-0,2	0							
CLM + Syndicat				2		+2							
Départ. informatique	21	15	23,1	11,4	+2,1	-3,6	-1						

Nous n'avons pas indiqué les mouvements internes à la TG ni le détail des services demandés par des agents venant de l'extérieur.

\* : dont 1agent en CPN  
 \*\* : mouvement lié à l'évolution de Sarralbe  
 \*\*\* : mouvement attendu  
 \*\*\*\* : réintégration à Forbach suite à CLM : date à déterminer suite à la réunion du comité médical  
 (°) : réintégration d'un mois effectif après congé formation et avant départ